



# Notre avenir énergétique

## Plan de la Nouvelle-Écosse en matière d'électricité 2015-2040

Notre avenir énergétique  
Plan de la Nouvelle-Écosse  
en matière d'électricité  
2015-2040



# Résumé

## Contexte

La Nouvelle-Écosse connaît actuellement d'importants changements en matière d'électricité, et cette évolution aboutira à terme aux résultats suivants : tarifs plus stables et plus prévisibles, innovations technologiques encouragées et favorisées, système de réglementation transparent et responsable, développement de la concurrence. D'ici 2040, la province sera passée d'un mode de production d'électricité parmi les plus générateurs de carbone au pays à des technologies vertes, devenant une véritable force en la matière.

Aujourd'hui, personne ne peut dire exactement à quoi ressemblera un avenir où la production d'électricité entraînera peu d'émissions de carbone, voire aucune. Ce sont des questions d'urgence et de besoins qui continueront à favoriser les innovations techniques à grande échelle en matière de production d'électricité, certaines restant d'ailleurs encore impossibles à prévoir. Toute la planète accepte les changements climatiques comme une réalité, et il faut s'attaquer à la principale cause, c'est-à-dire les émissions de carbone. L'écologisation du système de production d'électricité de la Nouvelle-Écosse, qui est déjà en cours, est donc essentielle à l'avenir de la province.

Les Néo-Écossais, qui savent à quoi devrait ressembler l'avenir, ont présenté leurs points de vue au gouvernement lors des consultations qui ont eu lieu en 2014-2015 dans le cadre de l'examen du système de production d'électricité. Ce plan est donc issu des grandes lignes obtenues lors de ces consultations. La première phase, qui nous mènera en 2020, se caractérisera par une stabilité plus que nécessaire des tarifs d'électricité, par plus de concurrence au sein du marché de l'électricité ainsi que par la poursuite de la réduction des émissions de carbone. Cette phase nous permettra également d'observer, d'apprendre et d'essayer de nouvelles technologies, de nouvelles politiques et de nouveaux partenariats.

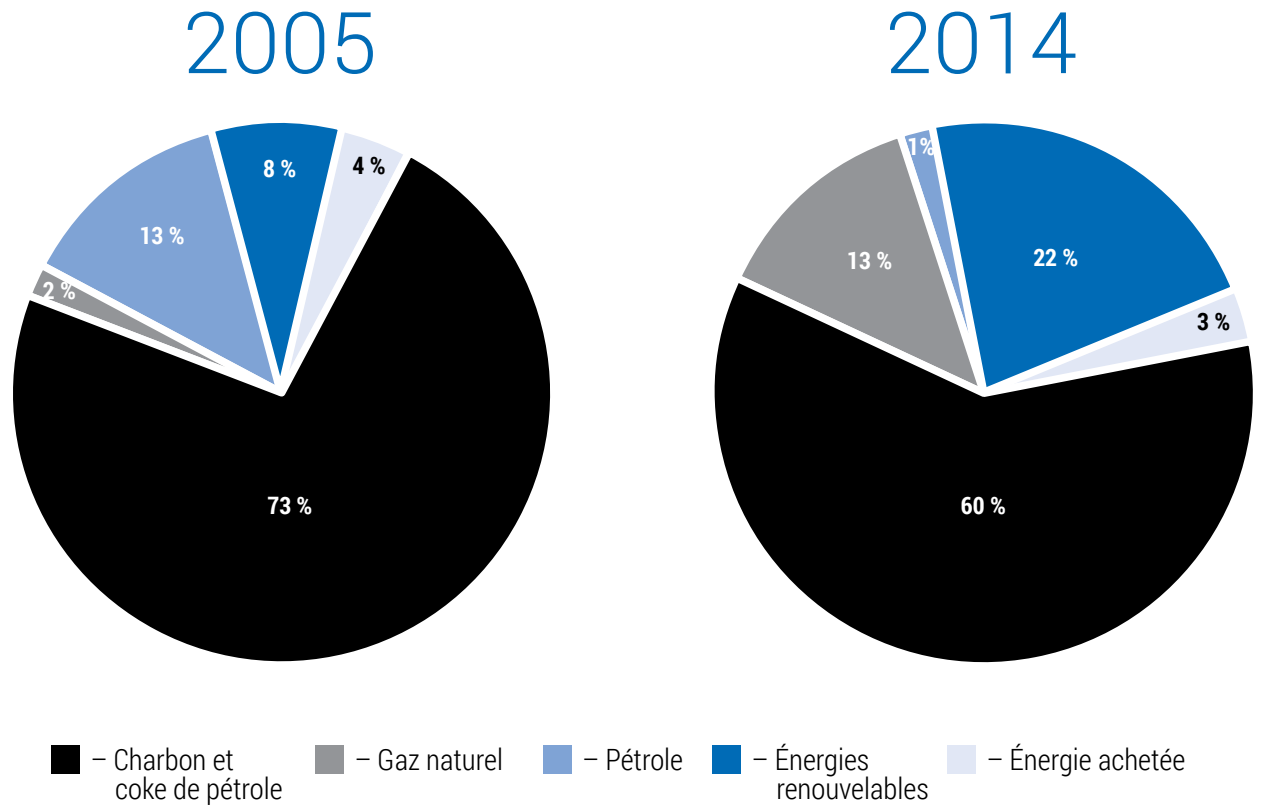
Les enseignements que nous tirerons au cours des prochaines années donneront aux Néo-Écossais les outils dont ils auront besoin pour faire des choix avisés en 2020, à la fois pour la prochaine vague de changements et la deuxième phase du plan. Au cours de la prochaine décennie et au-delà, l'énergie que nous consommerons, notamment pour nous chauffer et nous déplacer, sera issue d'une électricité propre.

Les Néo-Écossais veulent en effet un avenir énergétique respectueux de l'environnement, des tarifs d'électricité stables ainsi qu'un système responsable et transparent. Ils sont pour l'innovation, mais pas à n'importe quel prix.





Figure 1 : La production d'électricité au cours de la dernière décennie



### Des actions à court terme pour des changements à long terme

Dans le court terme, c'est-à-dire de 2016 à 2020, les changements stratégiques et opérationnels favoriseront le développement d'un marché de l'électricité qui, à long terme, sera plus viable, plus diversifié, plus concurrentiel, plus abordable et plus transparent.

Et renforcer les questions de responsabilité et de transparence commencera par la mise en place d'une nouvelle législation à l'automne 2015. Parallèlement aux nouvelles normes de rendement, nous accorderons une importance accrue à la rédaction de rapports de résultats que les consommateurs pourront mieux comprendre. Les mesures accompagnant la nouvelle législation permettront de stabiliser les tarifs ainsi que de favoriser l'innovation et les nouveaux modes de production d'électricité sur une base concurrentielle.





La sensibilité des Néo-Écossais liée à la hausse des tarifs d'électricité est compréhensible. En effet, au cours des dix dernières années, le coût moyen de production d'électricité en Nouvelle-Écosse a augmenté de plus de 70 %, dépassant de loin l'augmentation du coût de la vie qui, elle, a été légèrement supérieure à 22 %.<sup>1</sup> De plus, le prix du charbon sur les marchés internationaux a grimpé jusqu'à 70 % pendant la même période, ce qui n'est pas une coïncidence.

Les prix du charbon se sont stabilisés, et l'accès accru de la Nouvelle-Écosse à des sources d'électricité renouvelables liées à des contrats à long terme à prix fixes a favorisé la stabilité des tarifs dans la province. Nova Scotia Power devra donc élaborer un plan afin de minimiser et de régulariser les futures augmentations de tarifs et rendre le coût de l'électricité prévisible d'ici la fin de la décennie (2019). Pendant cette période, NS Power devra gérer ses coûts hors combustibles sans hausses de tarifs, sauf si un événement imprévu, comme une énorme tempête, entraîne des dégâts considérables à son réseau.

La stabilité des prix offre à la Nouvelle-Écosse une solide plateforme de transition. Il y a moins de dix ans, plus de 85 % de l'électricité de la province dépendaient de combustibles à haute teneur en carbone, essentiellement le charbon. Aujourd'hui, plus de 25 % de son électricité proviennent de sources d'énergie renouvelables propres; cette proportion devrait passer à plus de 40 % vers 2018. En 2010, 97 % de la production d'électricité était assurée par NS Power. En 2018 ou 2019, il s'agira de moins de 75 %, en raison d'une transition vers des sources de production situées en dehors de la province, c'est-à-dire à Terre-Neuve-et-Labrador et au Nouveau-Brunswick, ainsi que vers des sources renouvelables locales.

À compter de 2016, les producteurs d'énergie renouvelable pourront participer au marché de détail de l'électricité, et les projets de production à grande échelle seront soumis à une concurrence loyale.

Toujours dans le court terme, des projets pilotes aideront un certain nombre de collectivités à acquérir de l'expérience en matière d'énergie solaire photovoltaïque. D'autres projets permettront de mettre en place de nouvelles technologies pour gérer l'approvisionnement local en électricité renouvelable ainsi que pour la stocker. Des projets à petite échelle permettront de développer les connaissances au plan local ainsi que de créer des débouchés commerciaux, et de grands projets, notamment en matière d'énergie marémotrice, sont déjà susceptibles de favoriser un important développement économique et de créer un savoir exportable, avant même l'exploitation commerciale à grande échelle de ce type d'énergie.

Nous recueillerons, au cours des prochaines années, d'importantes données sur la façon dont les nouveaux systèmes de transport régionaux d'électricité modifieront le marché de l'énergie de la province. Les niveaux de production des centrales au



---

<sup>1</sup><http://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/l02/cst01/econ150c-fra.htm>

charbon de la Nouvelle-Écosse baisseront, et le marché libre répondra davantage aux besoins de la province en matière d'électricité.

La Nouvelle-Écosse produira, à différents moments de la journée et de l'année, un excédent d'énergie à partir de sources renouvelables. La situation de la province sur le corridor énergétique entre Terre-Neuve et la Nouvelle-Angleterre pourrait créer des débouchés liés au développement et à l'exportation d'électricité propre.

**Figure 2 : Future boucle d'énergie au Canada atlantique**



## Un horizon dégagé

Dans les prochaines décennies, le réseau électrique de la province conservera la souplesse nécessaire pour s'adapter à un avenir aux objectifs clairs; cependant, les actions à entreprendre pour les réaliser nécessiteront des corrections.

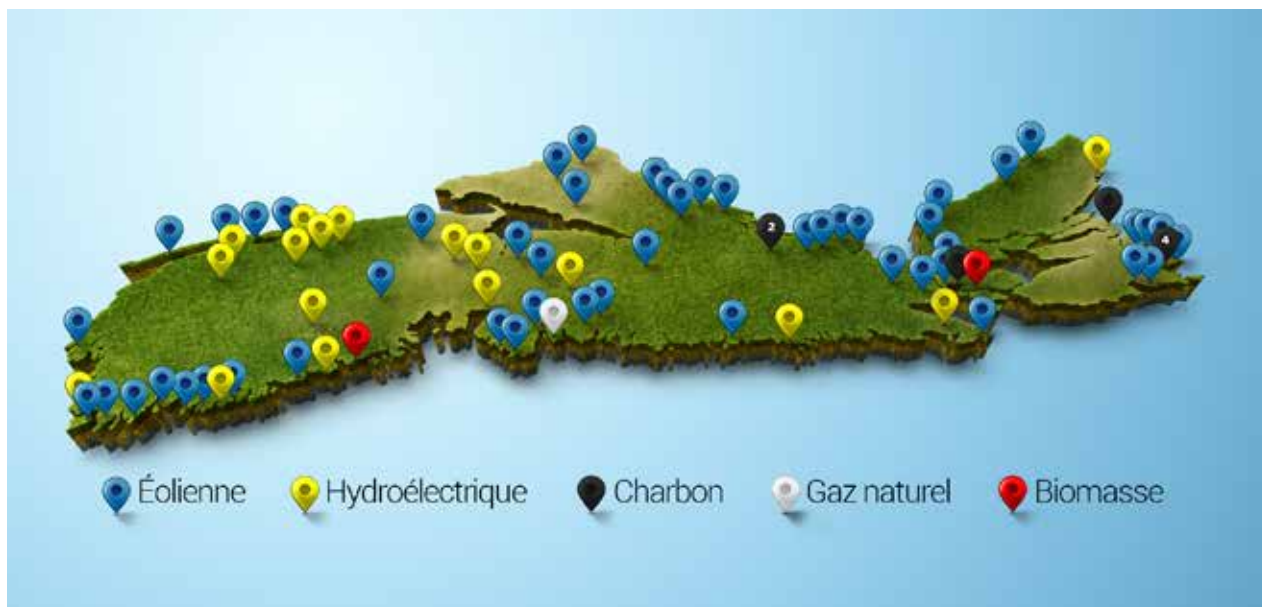
Aucun projet de production à grande échelle n'est susceptible d'être nécessaire en Nouvelle-Écosse d'ici 2030. Il faudra cependant prendre, au cours des dix prochaines années, des décisions sur les nouvelles sources d'électricité, et ces

décisions tiendront compte des nouvelles règles environnementales et des nouvelles technologies.

La place du charbon comme combustible générateur d'électricité continuera à baisser, et donc également l'empreinte carbone de la province. Nos systèmes de chauffage et nos véhicules fonctionneront de plus en plus avec de l'électricité plus propre, plus verte et renouvelable. Il se peut d'ailleurs que les services publics d'électricité de la Nouvelle-Écosse n'émettent presque plus de carbone d'ici 2050, ou avant.

En Nouvelle-Écosse, le secteur de l'électricité est celui qui contribue le plus aux émissions de gaz à effet de serre (GES). Réduire de manière significative les émissions de ce secteur aidera donc la province à atteindre ses objectifs de réduction en la matière. Il faut également réduire les émissions de GES dans les autres secteurs de l'économie, conformément aux engagements du G7 quant à une réduction marquée de ces émissions d'ici 2050 et à une économie sans carbone d'ici 2100. Plus important encore, ces réductions sont nécessaires afin que nous puissions répondre à nos obligations morales à l'endroit des futures générations de Néo-Écossais.

**Figure 3 : Sources d'énergie en Nouvelle-Écosse**





  
**NOVA SCOTIA**  
**NOUVELLE-ÉCOSSE**